

# Un couple de Fauvettes à lunettes (*Sylvia conspicillata*) dans le massif du Sancy (Puy-de-Dôme)

Par François GUELIN

## Circonstances des observations

La première observation a eu lieu le matin du 10 juin 1997. Lors d'un recensement du Merle de roche dans le massif du Sancy (commune de Chambon-sur-Lac, Puy-de-Dôme), un chant de petit passereau me rappelle vaguement des souvenirs de Camargue ou de garrigues méditerranéennes. L'observation de l'oiseau me permet de déterminer une Fauvette à lunettes (*Sylvia conspicillata*).

Une nouvelle observation a lieu deux jours plus tard, le 12 juin, en compagnie de David DEMERGES et Sylvain TOURNAUD, pour refaire une détermination complète. Ce jour-là, un second individu est observé, silencieux, suivant le mâle chanteur dans ses déplacements ! Il s'agit probablement d'une femelle.

Le 18 juin, S. TOURNAUD ne recontacte pas la fauvette, et de même, le 23 juin, une visite d'une heure sur le site, avec repasse au magnétophone, ne me permet pas de l'entendre. Il faut dire que les conditions météorologiques de la période allant du 15 au 23 juin sont exécrables en montagne (4°C sur le site le matin du 23/06/97, avec du vent de 40 à 60 km/heure en rafales, de la pluie, du brouillard...). Deux visites de contrôle le 28 juin (D. DEMERGES) et le 12 juillet n'apporteront pas d'observation supplémentaire : les Fauvettes à lunettes ne sont probablement plus sur le site, malgré une météorologie un peu plus favorable.

## Détermination

Les observations ont permis de noter tous les critères visuels de détermination : taille plus petite que la Fauvette grisette observée simultanément le 10/06, dessus du dos gris, ailes très rousses et très typiques en vol (couleurs vives plus chaudes que celles de la Fauvette grisette) ; tête gris sombre (très sombre près du bec et des yeux) avec gorge blanche très contrastée ; poitrine, côté, ventre gris rosé ; bec et pattes jaune orange, cercle orbital blanc ; queue avec rectrices externes légèrement blanches.

La repasse du chant a permis de constater une similitude extrême des strophes avec les chants enregistrés : chant très court (deux ou trois secondes et 12 à 15 "syllabes"), sans notes râpeuses comme chez la Fauvette

grisette. La repasse du chant provoque une excitation et des chants soutenus, avec vol nuptial. Le seul critère non noté ce jour-là est le cri d'alarme en trille, non émis malgré la repasse. Le comportement de l'oiseau chanteur est assez typique : il chante le plus souvent perché sur des genêts mais aussi, lorsqu'il est excité, en vol montant puis papillonnant (comme le Serin cini).

## Milieu d'observation

Il s'agit d'une lande d'altitude à Genêt purgatif (*Cytisus purgans*). Cette lande couvre 8 à 10 hectares. Elle est placée sur le versant est de la montagne, à une altitude allant de 1350 à 1400 mètres. La pente est rude, approchant parfois 45°, mais le plus souvent vers 30° ou 35°. Le Genêt purgatif est la plante dominante, très brouté par des vaches et des chevaux, ce qui lui donne une structure en touffes très caractéristique : les genêts ne dépassent pas souvent 60 cm de hauteur. Parmi les autres végétaux du site, notons la Gentiane jaune (un millier de pieds), le Lys martagon, la Digitale pourpre, plus rares.

Par endroits, quelques rochers sortent de la végétation, ainsi que quelques rares arbustes (une vingtaine de petits saules et de sorbiers). Les sentiers créés par les bêtes au pâturage sont assez nombreux, ainsi que les genêts morts. Le taux de recouvrement végétal au niveau des genêts est de moins de 30 % environ. Il est de 90 % au niveau de la strate herbacée (graminées).

Il est certain que ce milieu présente des similitudes de structure avec certaines garrigues méditerranéennes, ou sansouïres camarguaises... avec beaucoup d'imagination vu le climat et la pente !

Les landes à genêt purgatif sont parmi les groupements végétaux les plus répandus dans notre région. Dans le Massif du Sancy, une étude (LPO, 1992) a montré la richesse de ce milieu arbustif. Par contre, les landes à genêt pâturées sont plus rares. Néanmoins, près d'une centaine d'hectares de milieu équivalent à celui de l'observation existent dans un rayon de 2 km autour du site.

## Climat local

Nous sommes dans le Sancy, dont quelques sommets dépassent 1800 m. Le climat n'est donc pas du tout de type méditerranéen ! Les pluies sont abondantes, souvent plus de 1200 mm annuels, essentiellement de novembre à février, mais aussi en mai (1200 mm annuels à Besse-en-Chandesse, 1600 mm annuels au Mont-Dore tout proche, mais exposé à l'ouest, côté perturbations, KESSLER & CHAMBRAUD, 1986). L'enneigement à 1400 mètres est important (plus de 70 jours de chutes de neige au-dessus de 1400 m au Puy-de-Dôme, à 30 km).

Cet enneigement a d'ailleurs permis l'implantation d'un télésiège il y a une vingtaine d'années dans un secteur très proche du site d'observation.

Les températures minimales journalières moyennes de mai et juin sont respectivement d'environ 3 degrés et 6 degrés (jours de gel supérieurs à 10 en mai, encore courants en juin), et les maximales journalières moyennes de l'ordre de 10 à 15°C (KESSLER & CHAMBRAUD, op. cit.). Cependant, l'exposition du site permet certainement d'obtenir des températures au soleil assez élevées.

Il faut remarquer la particularité de la fin d'hiver et du printemps 97 en Auvergne : alors que l'année précédente, des névés subsistaient encore en juin à 1400 m, les dernières tâches de neige ont fondu très tôt en 1997, dès février ! Un temps très sec a prédominé de février à fin avril. Cette période météorologique exceptionnelle a peut-être permis une visite de cette espèce au nord de son aire de répartition normale.

## Autres espèces observées à proximité

À côté des deux Fauvettes à lunettes, sur la parcelle de genêts de 10 ha, cohabitent de nombreuses espèces alpines (du Pipit spioncelle au Merle de roche), ce qui donne au site une certaine originalité comme le montre le tableau page suivante.

Les espèces dominantes ont une densité élevée : en particulier l'Accenteur mouchet et la Fauvette grisette, dont près d'une dizaine de couples doivent nicher dans la lande sur 10 ha.

## La Fauvette à lunettes hors de son aire méridionale

Son aire méditerranéenne française (YEATMAN-BERTHELOT & JARRY, 1994) couvre les sept départements côtiers de la Mer Méditerranée, ainsi que l'Ardèche, le Vaucluse, le sud de la Drôme, les Alpes de Haute-Provence, et la Lozère. Dans ce dernier département, LOVATY (1990) a montré la présence sporadique de l'espèce sur le Causse de Sauveterre en 1982 et 1989 entre 950 et 1020 mètres d'altitude, dans une lande à lavandes et buis avec pins et genévriers.

Ce site, ou ceux de la basse Ardèche, sont néanmoins situés à 150, voire 200 km plus au sud que le couple de fauvettes du Sancy.

Sur une latitude proche de celle du Sancy, mais dans un climat bien différent, on trouve les observations de MAUMARY *et al.* (1990) dans le Valais suisse, vers 650-700 m d'altitude, sur un versant sud d'une pente calcaire.

Au Maroc, l'espèce est observée jusqu'à 2800-2900 m, sous un climat subméditerranéen (P.A. DEJAIFVE, obs. pers.).

ISENMANN (*in* YEATMAN-BERTHELOT & JARRY, op. cit.) souligne la "distribution sporadique et fluctuante" de l'espèce, ainsi que ses "limites de distribution capricieuses". Il conseille enfin de "surveiller (cette limite) au nord de la zone méditerranéenne" ! En effet, la Fauvette à lunettes a dû singulièrement faire preuve de myopie lors du choix de son site d'estivage dans le Sancy !

## Conclusion

S'agit-il d'une observation sporadique et sans suite ? L'avenir le dira. En tout cas cette incursion sympathique d'oiseaux des régions ensoleillées (au même titre que les observations réalisées à la même période en Auvergne du Goéland railleur, du Rollier et de l'Elanion blanc) est extrêmement motivante et devrait pousser les ornithologues à parcourir plus longuement les Monts d'Auvergne. □

## BIBLIOGRAPHIE

- KESSLER J. & CHAMBRAUD A., 1986. La météo de la France - Tous les climats localité par localité. Ed. J.-C. Lattès, 312 pages.
- LOVATY F., 1990. Sur la présence de la Fauvette à lunettes (*Sylvia conspicillata*) en Lozère (France). *Nos Oiseaux*, 40 : 285-288.
- LPO Auvergne, 1992. Etude des oiseaux nicheurs du Sancy. Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne, 65 p. + annexes.
- MAUMARY L., DUPERREX H., DELARBRE R., 1990. Nidification de la Fauvette à lunettes en Valais (Alpes suisses). *Nos Oiseaux*, 40 : 355-372
- YEATMAN-BERTHELOT D. & JARRY G., 1994. *Nouvel Atlas des Oiseaux Nicheurs de France*. Paris, S.O.F., 776 p.

Merci à David et Sylvain pour leur aide.

✉ François GUELIN  
72, rue Etienne Dolet  
63000 CLERMONT-FERRAND

AUTRES ESPECES NOTEES SUR LE SITE		INDICE
Bondrée apivore	<i>Pernis apivoris</i>	4
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	4
Epervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	4
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	4
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	2
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	2
Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i>	1
<b>Pipit farlouse</b>	<b><i>Anthus pratensis</i></b>	<b>1</b>
<b>Pipit spioncelle</b>	<b><i>Anthus spinoletta</i></b>	<b>1</b>
Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	2
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	2
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	1
<b>Accenteur mouchet</b>	<b><i>Prunella modularis</i></b>	<b>1</b>
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	1
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	2
Tarier des prés	<i>Saxicola rubetra</i>	2
Tarier pâtre	<i>Saxicola torquata</i>	1
Merle de roche	<i>Monticola saxatalis</i>	1
<b>Merle noir</b>	<b><i>Turdus merula</i></b>	<b>1</b>
Locustelle tachetée	<i>Locustella naevia</i>	2
<b>Fauvette grisette</b>	<b><i>Sylvia communis</i></b>	<b>1</b>
Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	2
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	2
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	2
Mésange huppée	<i>Parus cristatus</i>	4
Mésange noire	<i>Parus ater</i>	4
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	4
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	4
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	4
Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	3
<b>Linotte mélodieuse</b>	<b><i>Carduelis cannabina</i></b>	<b>1</b>
Bouvreuil pivoine	<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	2
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	3
Bruant fou	<i>Emberiza cia</i>	1

Indice de nidification :

- 1 certain
- 2 probable
- 3 possible
- 4 non nicheur

Les espèces dominantes sont en gras